

**L'analyse du discours :
une problématique « pluridimensionnelle »**

Résumé

Cet article tente de « théoriser », ou plutôt « formaliser » la question de l'analyse du discours dans le cadre très général des Sciences Humaines, à partir d'une part de la question de la définition même du terme « *discours* » qui est déjà une problématique en soi, et d'autre part des différentes méthodologies proposées. En effet, le point de vue adopté sur le discours et les outils d'analyse convoqués, en affectent — comme chacun sait — non seulement la définition, mais aussi les procédures d'interprétation, et les résultats. Cette question méthodologique n'est pas sans importance dans la mesure où elle est liée de manière déterminée et déterminante au cadre théorique dans lequel elle s'inscrit.

Il semble en effet, que de nos jours, on assiste à une sorte de croisée des disciplines: plusieurs tentatives ont été avancées pour mettre en relation des courants (traditions) de pensée différents. Il suffit d'évoquer la sociologie du langage, la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie, pour se rendre compte que l'Analyse du Discours s'inscrit désormais de plus en plus nettement dans une perspective interdisciplinaire évidente. Il s'agit dès lors de « problématiser » les outils utilisés en rapport avec le cadre théorique choisi, de manière à repenser le paradigme épistémologique.

Cela étant dit, nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité, notre objectif restreint est en effet de rendre explicite le rapport entre la question méthodologique (utilisation par exemple d'outils informatiques), et le cadre théorique. A titre d'ouverture de la réflexion proposée ici — on verra que les « pratiques » d'analyse de discours aujourd'hui semblent déplacer le « projet » d'une typologie possible des discours « inscrit » dans de nombreuses disciplines à celle de l'analyse de l'interprétation et réception des discours dans un contexte socio-culturel déterminé.

1. Définition « Plurielle » du Discours.

1. 1. Définitions du *Petit Robert*.

Partir de la définition du mot «discours» donnée dans les différents dictionnaires de langue française, est sans aucun doute une « démarche » de linguiste, toujours est-il que ce point de départ permet déjà de circonscrire notre « objet ». En tant que linguistes-sémioticiennes, notre préférence va au *Petit Robert* qui propose 5 entrées

- 1.« Propos que l'on tient \Rightarrow conversation, dialogue, entretien »,
- 2.« Développement oratoire, fait devant un réunion de personnes \Rightarrow allocution, causerie, conférence, exposé ». Il s'agit donc de la même définition que la première mais considérant ici le contexte particulier dans lequel le discours est prononcé.
- 3.« Écrit littéraire didactique qui traite didactiquement d'un sujet en le développant méthodiquement \Rightarrow exposé, traité, ex: *le discours de la Méthode* de Descartes », on passe à un usage différent, qui s'inscrit dans une pratique institutionnelle déterminée.
- 4.« le *discours*: l'expression verbale de la pensée », considère ici *discours*, comme l'objet d'étude de la rhétorique, et de la linguistique, «discours» est alors synonyme d'«énoncé».
5. La dernière entrée renvoie à l'acception philosophique et logique du terme: « pensée discursive, raisonnement ».

Il nous semble inutile de commenter davantage ces définitions au risque d'entrer dans le « cercle vicieux » des renvois circulaires propres au fonctionnement d'un dictionnaire, l'objet étant ici de considérer au point de départ le problème de la polysémie du mot «discours».

1. 2. Définitions du linguiste.

Dans le cadre déjà plus spécifique de la linguistique, que nous préférons désigner par le syntagme: les « Sciences du langage » — pour mettre en évidence encore ici la pluralité des acceptions — nous reprenons en les explicitant les définitions proposées par Dominique Maingueneau.

Nous proposons de considérer les différentes théories d'analyse convergeant vers chacune de ces acceptions du mot «discours».

1. «Discours» comme équivalent de la « parole » saussurienne, ou toute occurrence d'énoncé.

Relèvent de ce point de vue tous les courants de linguistique de la langue, à savoir les grammaires formelles (Chomsky) et les théories sémantiques du langage.

2. Unité de dimension supérieure à la phrase, énoncé appréhendé globalement; c'est l'objet que se donne la « grammaire du texte ». Les grammairiens du texte prévoient un ensemble de règles de cohérence, c'est à dire des procédures qui font du texte une unité globale supérieure et spécifique, tout autre chose que l'ensemble ou la somme des phrases. Qu'il s'agisse de linguistes, de grammairiens du texte ou de sémioticiens, les chercheurs qui examinent le texte traitent, dans le cadre de leur théorie, des problèmes de cohérence¹ et de cohésion textuelle.²
3. Dans le cadre des théories de l'énonciation ou de la pragmatique, on appelle « discours » l'énoncé considéré dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation (un sujet énonciateur, un allocutaire, un moment, un lieu déterminé).

La question de l'énonciation (à partir des travaux de Benveniste 1966, 1974) relève de problématiques diverses relevant aussi du domaine de la pragmatique (implicite, argumentation...),³ ou du champ de l'analyse du discours. C'est précisément la perspective adoptée dans un premier temps dans le cadre de l'École française d'Analyse du Discours avec les travaux anciens de Michel Pêcheux sur les *formations langagières ou discursives*.

Cette linguistique de l'énonciation était pour le moins restrictive (tout au moins au départ), dans la mesure où l'on ne s'est intéressé qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif, considérant comme faits énonciatifs, les traces linguistiques de la seule présence du locuteur au sein de son énoncé. Il ne faut pas

¹ La cohérence textuelle, réduite aux relations de cohésion, se place alors au niveau superficiel des concaténations phrastiques linéaires relativement simples. D'un point de vue sémiotique (qui est le nôtre), la cohérence textuelle n'est pas simplement affaire de relations interphrastiques, mais elle est assurée aussi, d'un côté, par des règles d'organisation de la structure discursive d'ensemble, à un niveau plus profond, de l'autre, par les rapports qui s'établissent entre le texte et son contexte. (de situation, socio-historique, etc.)

² La plupart des études des grammairiens du texte mettent au centre de leurs préoccupations la cohésion, c'est à dire la spécification des relations interphrastiques par la formulation des règles de cohérence (référence, substitution, ellipse, conjonction, et cohésion lexicale).

³ A partir des études de E. Benveniste sur « L'homme dans la langue », O. Ducrot cherche à constituer une logique du langage où aurait lieu une approche de l'argumentation. Ses études cernent quelques aspects de la fonction argumentative indubitablement présente dans le langage.

« oublier — que sémiotiquement parlant, la solidarité est absolue entre tous les déictiques (...) ».⁴

C'est sans compter d'ailleurs sur l'intuition et les propositions de Benveniste, « qui à côté de «cet appareil formel de l'énonciation» proposait d'étudier le *cadre figuratif de l'énonciation* — donnant d'ailleurs à cette occasion une définition de l'énonciation non pas linguistique mais sémiotique »,⁵ nous dirions même «socio-sémiotique»:

« Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif. Cette caractéristique pose par nécessité ce qu'on peut appeler le cadre figuratif de l'énonciation (...). Ce cadre est donné nécessairement avec la définition de l'énonciation. »

A partir de Benveniste, mais dès lors dans le dépassement du structuralisme, la réflexion linguistique est recentrée sur l'activité du sujet, les facteurs (le verbal et non verbal) qui la contrôlent et la rendent possible. Un changement d'attitude, de démarche épistémologique et méthodologique participent — nous semble-t-il — de ce passage d'une linguistique de l'énonciation à la pragmatique. Pour C. Kerbrat-Orecchioni (1980), l'énonciation commande un élargissement des bases et de l'objet même de la linguistique. Kerbrat-Orecchioni à travers ses différentes investigations a sans cesse le souci de rendre compte non seulement du *je(u)* de l'utilisation de la langue mais aussi de ses différents facteurs et paramètres qui conditionnent sa mise en discours, insistant ainsi, sur l'idée d'un élargissement de la linguistique et de son objet. Elle a d'autre part montré dans son ouvrage (*op. cit.*), le caractère opératoire de la démarche, appliquée à des énoncés divers et proposé une sorte de typologie des modalisations du discours qui nous paraît très convaincante et applicable à différents genres discursifs. Cela dit, on reste davantage dans une perspective de langue, et non dans une perspective discursive.

Enfin, l'étude des relations énonciatives et leur prise en compte dans une théorisation des médias (Veron 1981, 1987) est un prolongement très intéressant de la problématique de l'énonciation à étude et l'interprétation des discours

⁴ Michel Constantini et Ivan Darrault-Harris, « Vers une sémiotique du continu ». in *Sémiotique, Phénoménologie, Discours: Du corps présent au sujet énonçant*. Paris: l'Harmattan, 1996, p. 8.

⁵ J.-D. Urbain, « Idiologues et polylogues: pour une sémiotique de l'énonciation », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, n° 14, P.U.L.L.I.M., 1991, p. 2. Nous faisons nôtre la réflexion de J.-D. Urbain qui propose dans cet article un essai sur l'analyse actantielle du discours qui permet de développer une véritable sémiotique de l'énonciation, « ouverte au hors-texte et, de ce fait, intégrante. » (p. 3)

sociaux. Dans cette perspective, Semprini (1995, 1996) élargit encore la problématique (dans le cadre d'une socio-sémiotique) et renverse l'argument sémiotique immanent classique (Greimas et Courtés) en analysant les dispositifs textuels et énonciatifs, qui définissent les positions des différents sujets, ne s'intéressant au fonctionnement des dispositifs textuels que pour mieux comprendre le fonctionnement des dispositifs socioculturels.

4. Une spécialisation du sens 3, «discours» désigne la *conversation*, considérée comme type fondamental d'énonciation (courants d'analyse conversationnelle).

A partir des années 60, s'est développé aux États-Unis un courant dit de l'analyse conversationnelle (pratiqué au départ par E. Goffman). Son postulat de base est que la communication est un processus interactif: tout discours est le résultat d'une construction à deux. Au départ discipline purement empirique, cette approche, en empruntant à la pragmatique et à l'énonciation une partie de leurs outils, s'est structurée en une linguistique interactive, qui s'intéresse aujourd'hui à de nombreuses situations de communication (interview, débat politique télévisé, etc.)

5. On oppose parfois langue et discours, comme un système virtuel de valeurs peu spécifiées, à une diversification superficielle liée à la variété des usages qui sont faits des unités linguistiques. On distingue ainsi l'étude d'un élément « en langue » et son étude « en discours ».

Se rapproche de cette acception, le courant sociolinguistique qui s'intéresse surtout à l'inscription culturelle et sociale du langage. Ses sujets de prédilection sont les variations syntactiques et lexicales selon les groupes sociaux (sociolectes), les règles sociales du dialogue et les situations de contact entre les langues.

6. On utilise souvent «discours» pour désigner un système de contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique. Ainsi lorsqu'on parle du « discours féministe » ou du « discours de l'administration », on ne se réfère pas à un corpus particulier mais à un certain type d'énonciation, celui que sont censés tenir de manière générale les féministes ou l'administration.

7. Traditionnellement, l'analyse du discours (AD) définit son objet en distinguant l'énoncé et le discours: l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi le regard jeté « en langue » en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un « discours ».

2. Pluralité des Approches

Dans le cadre encore plus général des sciences humaines, si l'on reconnaît pour analyse du discours toutes les recherches qui se disent telles, on comprend que cette discipline n'en soit pas une, tant elle apparaît hétérogène. Elle semble prise dans la même logique de prolifération que son objet — le discours — qui se diversifie à l'infini en fonction des moments et des lieux d'énonciation. Toutes les disciplines sont concernées par l'étude des discours, et cela ne va pas sans poser de problèmes dès que tout chercheur-analyste s'avise de prendre en compte plusieurs approches en fonction de son objet d'étude et de la discipline dans laquelle il s'inscrit.

2.1. Linguistique et discours.

Très schématiquement, on peut dire que cette diversité tient à l'organisation même du champ de la linguistique, et opposer de ce fait un noyau « dur » à une périphérie aux contours instables, en contact avec les disciplines voisines (sociologie, histoire, psychologie, etc.).

Ainsi la linguistique de la langue, du système, est constamment doublée par une linguistique du discours qui ne s'intéresse au langage que là où il fait sens pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales ou historiques. En effet, le langage n'est pas l'objet de deux branches de la linguistique qui seraient complémentaires, mais c'est la linguistique elle-même qui se dédouble pour étudier les phénomènes à travers des points de vue distincts. C'est peut-être précisément l'objet d'étude⁶ de la pragmatique, qui est aujourd'hui une science en mouvement, un domaine en pleine ébullition, largement ouvert.

⁶ Presque tous les linguistes s'accordent pour définir la pragmatique comme l'étude de l'utilisation du langage, comme la description du langage en action, du langage « en contexte » par opposition à l'étude du système linguistique, qui concerne à proprement parler la linguistique.

2.2. Discours et Sciences Humaines.

La linguistique ne prétend nullement faire main basse sur le discours. Celui-ci est l'enjeu, sous un angle ou un autre, de toutes les Sciences Humaines. L'approche en termes de discours est largement ouverte sur des champs connexes (sociologie, histoire, psychologie, etc.). Il faut donc se résoudre à admettre que le discours ne puisse pas être l'objet d'une discipline unique qui traiterait de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels, dans des situations réelles.

En réalité, une discipline ne peut se donner pour objet « l'usage réel de la langue » sans préciser de quel point de vue elle construit ce réel. Le discours est en effet revendiqué par diverses disciplines, aux frontières problématiques: sociolinguistique, ethno-linguistique, ethnographie de la communication, analyse conversationnelle, analyse du discours, théories de l'argumentation, de la communication... se partagent souvent de manière conflictuelle ce domaine d'investigation. L'analyse de discours possède bien une identité, à la fois par son enracinement dans la linguistique, et par l'intérêt spécifique qui la gouverne, tout en étant soumise à des facteurs de diversification que nous présenterons de la manière suivante:

- L'hétérogénéité des traditions scientifiques et intellectuelles qui restent fortes, même si la multiplication des échanges intellectuels entre les pays tend à l'atténuer.
- Ces traditions sont elles-mêmes inséparables des disciplines de référence. Chacun sait — pour ce qui est de l'analyse des discours — qu'aux États-Unis, les recherches ont été dominées par l'anthropologie et l'ethnolinguistique alors qu'en France, l'analyse du discours a été marquée par la linguistique structurale, l'histoire et la psychanalyse. On comprend dès lors la difficulté d'une approche interdisciplinaire du discours. Comme le souligne A. Semprini (à propos d'une problématique très différente), « l'obligation de convoquer des disciplines et des auteurs différents, parfois très éloignés, risque d'engendrer de la contradiction et de la confusion plus que de la clarté ».⁷ Pour Semprini — dont nous partageons la réflexion d'une problématique théorique — l'intérêt est précisément dans le dépassement de cette contrainte (interdisciplinaire): « l'approche multidisciplinaire est pour nous non seulement une

⁷ Semprini A., *L'objet comme procès et comme action*, L'Harmattan, 1995: 19.

nécessité, (...) mais surtout un parti pris, dans la mesure où les avantages qu'elle peut apporter en termes d'intuitions et de découvertes sont de loin, à nos yeux, plus important que les risques qu'elle peut entraîner ».⁸

- Un autre facteur, et non des moindres, est celui des présupposés théoriques, qui correspondent à des *écoles*. En effet, chaque école considère un certain nombre de postulats de base qui déterminent le point de vue porté sur l'objet. On comprend, au vu des diverses définitions du « discours », en quoi le choix de l'hypothèse de départ est fondamental pour la compréhension de la démarche et l'implication au niveau des résultats.
- Le type de corpus étudié est aussi fort variable. Ces disparités entraînent nécessairement des attitudes différentes en ce qui concerne l'appréhension de l'objet. Le choix de la délimitation du corpus (discours oral/écrit, perspective diachronique/synchronique...), sa taille, son type (interaction ordinaire, tract politique, article de presse, texte littéraire...), sa thématique, sont autant de facteurs contraignants et déterminants pour ce qui est de l'analyse elle-même.
- La question de la méthodologie est aussi un facteur et non des moindres, comme nous l'avons déjà souligné. En effet, ces questions de description et de méthode sont rarement — à notre connaissance — thématiques à l'intérieur d'un cadre théorique. C'est précisément cette question que nous aborderons dans la troisième partie.
- L'objectif, ou la visée de l'analyse sont aussi des données qui conditionnent les résultats. « Tout analyste sait qu'on a tendance à ne trouver dans un objet d'analyse que ce que les hypothèses de recherche initiales avaient préconstruit comme possibles virtuels. L'analyse fonctionne un peu comme un processus de concrétisation de mise en évidence de l'hypothèse de départ ».⁹ De plus, c'est donc en fonction de la problématique, de l'objectif de recherche que se construit l'objet: « A la valeur de l'objet lui-même (la tradition), il faut préférer la légitimation de l'objet en construction par la méthode ».¹⁰

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Première rencontre des doctorants du CPST 1997/98: « Problématiques à l'ordre du jour en sémiotique », discussion-débat à la suite des dernières publications et du colloque international de Limoges de novembre 1997.

Si l'on considère l'ensemble des facteurs énoncés ci-dessus comme ce qui détermine le point de vue sur le discours, on aura pour une discipline donnée une définition du discours correspondante, c'est-à-dire, par exemple, une définition soit opérationnelle, soit textuelle, soit discursive, soit encore une définition qui met l'accent sur les procédures d'interprétation, etc.

3. Pluridisciplinarité: problèmes méthodologiques

Nous voudrions ici soulever plusieurs problèmes: en premier lieu le concept même d'analyse critique que nous avons déjà évoqué, dans la mesure où celui-ci installe dès le départ une visée analytique et oriente, par conséquent, le regard de l'analyste. Cela est autant un problème méthodologique que théorique. C'est un phénomène connu et relativement accepté dans la mesure où il est inévitable dans l'étape de l'analyse critique elle-même. Mais il semble que ce concept soit rarement abordé d'un point de vue théorique. L'analyste s'en remet alors — au mieux — à la pratique du bricolage au sens Levi-straussien du terme. Cette question a déjà été soulevée par le sémioticien J.-M. Floch, qui dans ses travaux met surtout l'accent sur la pratique analytique: « Comme toute praxis énonciative, le bricolage implique la convocation d'un certain nombre de formes déjà constituées dont certaines peuvent être des formes figées. Mais l'activité énonciative que représente le bricolage ne débouche pas sur la production d'un discours stéréotypé. La sélection et l'exploitation des faits d'usage et des produits de l'histoire débouchent dans ce cas sur une création qui fait toute la singularité du bricolage comme praxis énonciative. On peut même dire qu'il s'agit en l'occurrence d'une double création. D'une part le bricolage aboutit à un énoncé qui possède les qualités d'une entité autonome. D'autre part, cet énoncé donne existence à un sujet énonciateur et le dote d'une entité ».¹¹

Dans le cadre de l'analyse du discours (ou de tout autre objet), un autre problème important est celui de la reproductibilité possible d'une méthodologie originale proposée par un auteur ou une école. Si l'on prend — à titre d'exemple — l'originalité de l'objet d'analyse dans *Les mythologies* de Barthes qui s'accompagne d'une originalité méthodologique formalisée par la suite, il n'est pas du tout évident de pouvoir transposer cette approche dans le cadre d'une problématique ou d'un domaine tout à fait différent.

¹¹ J.-M. Floch, *Identités Visuelles*, Paris, P.U.F., 1995.

Nous ne prôtons pas ici un discours idéologique qui voudrait proposer une seule méthodologie susceptible de s'appliquer à différents types d'analyse critique (il n'existe pas de méthodologie, en aval). Il faut cependant garder en tête le principe d'économie auquel tend toute théorie. Ainsi, en arriver à « une » méthode pour « une » application semble être un danger à prendre en considération. La question principale est donc celle de l'adéquation entre théorie et pratique. C'est peut être à ce point de jonction que se placerait la problématique méthodologique (à un niveau théorique).

Plus concrètement — à titre d'illustration — qu'en est-il de l'utilisation de logiciels informatiques de plus en plus performants?¹² Alors que l'analyse du discours assisté par ordinateur n'avait au départ qu'un intérêt lexicométrique, les tendances sont aujourd'hui à l'élaboration de logiciels qui permettraient de rendre compte du fonctionnement du discours en acte dans la diversité de ses réalisations. En effet, nous voyons un certain paradoxe entre d'un côté l'élaboration, la mise en place et la diffusion de logiciels informatiques qui tendent d'une certaine manière vers un retour à une conception philosophique « classique » et dépassée du langage (théorie du reflet, de la représentation) et de l'autre, le tournant épistémologique transversal que connaissent actuellement les sciences humaines à partir de la problématique de l'énonciation.

Cette vision quelque peu caricaturale permet de poser les rapports entre les approches thématique(s) et énonciative(s). D'un côté l'influence de la tradition sociolinguistique française dans l'approche de l'analyse du discours insiste sur les processus et rapports socio-discursif ou socio-énonciatifs entre locuteurs. De l'autre les analyses classiques de « contenu thématique » commencent à se traduire en outils logiciels spécifiques.¹³

J. Jenny posant le problème d'une meilleure diffusion de ces outils, pour pouvoir en valider l'intérêt méthodologique au-delà de leur contexte d'origine, voit ici des outils simples qui auraient au moins l'intérêt d'initier les chercheurs en Sciences Sociales à l'analyse textuelle. De notre point de vue, il nous semble difficile de concevoir une telle initiation sans rapport explicite — c'est-à-dire réflexion — avec le cadre théorique convoqué. Ainsi le chercheur qui entreprend

¹² Les éléments dont nous tenons compte en filigrane pour cette réflexion ponctuelle sont l'article récent de J. Jenny (cf. bibliographie), ainsi que les réflexions-discussions de l'atelier doctorant « Analyses du discours » de l'Institut d'Études Doctorales de l'Université Toulouse–Le Mirail.

¹³ C'est précisément l'objet de l'article de J. Jenny.

une analyse de discours se trouve face à des choix: le choix de son corpus, le choix de sa problématique, le choix du cadre théorique et la sélection de la (ou des) méthodes sont autant de décisions préparatoires à son investigation, qui détermineront, dans un deuxième temps, les résultats obtenus. Il se trouve donc confronté à une double démarche: celle qui concerne sa discipline d'origine, mais également celle du courant choisi pour la ou les méthodes sélectionnées. Cette deuxième démarche doit peut-être faire l'objet d'une réflexion ou d'une formalisation par le chercheur, de manière à rendre explicite, à l'intérieur du travail d'analyse, les questions d'adéquation et de cohérence.

Considérant la direction que prend actuellement la recherche scientifique (éclatement ou fusion possible des cadres théoriques existants jugés trop statiques), tout chercheur qui entreprend une analyse de discours est donc tout naturellement plongé dans l'interdisciplinarité et se trouve face à tous les problèmes¹⁴ que cela peut engendrer. Nous souhaitons seulement dans ces quelques lignes soulever la question de cette jonction, problématique théorique qui peut ou doit faire l'objet d'une réflexion. Celle-ci remet en cause la question tout aussi centrale de l'épistémologie redéfinissant radicalement le statut du Sujet-analyste, sa relation à l'objet (analysé), et les modalités de cette relation. Nous pensons en effet qu'une approche analytique convoquant l'interdisciplinarité se doit d'être rigoureuse, garante ainsi d'une meilleure intelligibilité, efficacité et rentabilité des résultats obtenus.

Nous terminerons cette réflexion — à caractère programmatique — sur la question d'une typologie des discours. Si le projet d'élaboration de cette typologie est à l'origine de nombreuses disciplines (Sciences du Langage et Sciences Humaines), on observe aujourd'hui un développement des approches centrées sur la réception (Ducrot, Jauss, Eco, Molinié/Viala, etc.). L'idéal pour le chercheur serait alors de trouver pour sa pratique de recherche une position intermédiaire — au mieux la bonne distance — entre une formalisation trop statique d'un côté, et une analyse trop intuitive de l'autre.

Éléments bibliographiques
le lieu d'édition est Paris sauf indication contraire

Amorin M., *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines*, L'Harmattan, 1996

¹⁴ A savoir dans une perspective dialogique, l'adhésion ou non, au discours de l'autre, à ses positions théoriques et épistémiques, à sa terminologie (question du métalangage) etc.

- Anscombre J.-C. et Ducrot O., *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983
- Bakhtine M., *Le marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, 1977
- Barthes R., *Mythologies*, Seuil, 1957
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Tome 1: 1966; Tome 2: 1974
- Berrendonner A. et Parret H., *L'interaction communicative*, Lang (Berne), 1990
- Berrendonner A. et Grice J.-B. (sous la dir.), *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 1991
- Charaudeau P., *Langage et discours, Éléments de sémiolinguistique*, Hachette, 1983
- Charaudeau P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, 1992
- Charaudeau P., *Le discours d'information médiatique*, Nathan Université, 1997
- Courtés J., *Du lisible au visible*, Bruxelles, De Boeck, 1995
- Courtés J. et Greimas A.J., *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, tome 1: 1979; tome 2: 1986
- Delcroix M. et Hallyn F. (sous la dir.), *Introduction aux études littéraires: méthodes du texte*, Duculot, 1987
- Ducrot O. et Schaeffer J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1995
- Eco U., *Lector in fabula*, Grasset, 1985
- Eco U., *Les limites de l'interprétation*, Grasset, 1992
- Escarpit R., *Théorie générale de l'information et de la communication*, Hachette, 1976
- Floch J.-M., *Identités Visuelles*, P.U.F., 1995
- Fuchs C et Le Goffic P., *Les linguistiques contemporaines, repères théoriques*, Hachette supérieur, 1992
- Genette G., *Seuils*, Paris Seuil, Coll. « Poétique », 1987
- Greimas A.J., *Sémiotique et sciences sociales*, Seuil, 1976
- Greimas A.J. et Landowski E (sous la dir.), *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Hachette, 1979
- Jakobson R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, 1963
- Jauss, H. R., *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, 1978
- Jenny J., « Méthodes et pratiques formalisées d'analyse de contenu et de discours dans la recherche sociologique française contemporaine. État des lieux et essai de classification » in *BMS Bulletin de Méthodologie Sociologique* 54 (mars 1997): 54–123
- Langages*, n° 13, « Analyse du discours », sous la direction de J. Dubois et J. Sumpf, Didier/Larousse, mars 1969
- Langages*, n° 117, « Les analyses du discours en France », sous la direction de D. Maingueneau, Didier/Larousse, mars 1995
- Latour B., *La science en action (Introduction à la sociologie des sciences)* (Edition originale publiée en 1987 par Harvard University Press (Cambridge, MA), sous le titre *Science in Action. How to Follow Scientists and Engineers through Society*), Gallimard, 1989, coll. Folio/Essais, 1995
- Maingueneau D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, 1976
- Maingueneau D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, 1994
- Marcellesi J.-B. et Gardin B., *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, 1974

- Moeschler J., *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Hatier, 1985
- Moeschler J. et Reboul A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, 1994
- Molinié G. et Viala A., *Approches de la réception: sémiotique et socio-poétique de Le Clézio*, P.U.F., 1993
- Pêheux M., *L'inquiétude du discours*, Ed. des cendres, 1990
- Pottier B., *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette, 1987, 2^e édition corrigée, 1992
- Rastier F. (sous la dir.), *L'analyse thématique des données textuelles, l'exemple des sentiments*, Didier Érudition, coll. « Études de sémantique lexicale », 1995
- Rastier F., Cavazza M. et Abeille A., *Sémantique pour l'analyse: de la linguistique à l'informatique*, Masson, 1994
- Semprini A., *L'objet comme procès et comme action*, L'Harmattan, 1995
- Semprini A., *Analyser la communication*, L'Harmattan, 1996
- Winkin, Y., *Anthropologie de la communication*, De Boek, Liege, 1996
- Vion R., *La communication verbale, analyse des interactions*, Hachette, 1992

Mansour Sayah
Département des Sciences du Langage
Université Toulouse-le Mirail